Commission Amiénois
Réunion du 12 Novembre 2026

Présents : JB Bochent, P. Candas, N. Cauvin, P. Fouré, B. Sinoquet

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours, à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à wleclercq@somme.fff.fr)

La commission homologue les résultats des tours des différents challenges de l'Amiénois U16 et U18 qui n'ont pas donné lieu à contestation

AFFAIRES LITIGIEUSES

- **Match GJSOAF – POIX BC, Challenge Amiénois U18 du 31/10/2026**

Réserve technique de GJSOAF non recevable.
Suite au courrier de confirmation de GJSOAF, la commission reprend le dossier en réclamation pour le déclarer recevable.
La commission précise qu'un joueur défini en tant que remplaçant peut faire la touche en cas d'absence de juge de touche mais à ce moment là il perd automatiquement le droit d'être remplaçant.
Le joueur DEVISMES Dylan, inscrit en que joueur remplaçant n° 12, a officié en tant que juge de touche en 1ère mi-temps, il ne pouvait donc joueur en seconde mi-temps.
La commission dit que l'équipe de Poix BC a enfreint le règlement.
La commission donne match perdu par pénalité à Poix BC sur le score de 3 à 0.
Les frais réserve/réclamation de 30€ sont portés au débit du club de Poix BC.

TIRAGES DES COUPES JEUNES

La commission procède au 2ème tour des challenges U16 et U18
Tour de Cadrage qui va permettre d'arriver à 8 équipes dans chaque challenge
Il y aura donc 3 rencontres en Challenge U16 et 1 rencontre en Challenge U18

Challenge U16 : le 12 Décembre 2026 à 14 heures 30

N°	Recevant	Visiteur	Particularités
1	Ailly sur Somme Samara U16	Candas ABC2F U15	
2	Camon 2 U15	Amiens Portugais 2 U16	
3	Amiens RC U15	La Montoye/Querrieu Ent. U15	

FMI Obligatoire - 1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant

Les équipes d'Amiens Portugais 1 U15, d'Amiens RC U16, de Longueau 1 U16, de Qcl Sud Amiénois U16 et Rivery U16 sont exemptes de ce tour de cadrage

Challenge U18 : le 12 Décembre 2026 à 14 heures 30

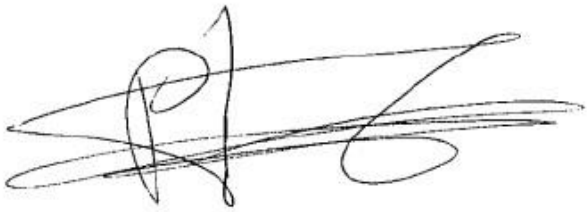
N°	Recevant	Visiteur	Particularités
1	Doullens U17	Camon 2 U17	

FMI Obligatoire - 1 arbitre par rencontre à la charge du club recevant

La rencontre Cagny/Sains St Fuscien – Ailly sur Somme non jouée le 31 octobre (Ailly sur Somme en Coupe Gambardella) est reprogrammée au samedi 12 décembre à 14h30.

Les équipes d'Ailly Fraternelle U17, d'Amiens RC U17, de Daours U18, de Gjsoaf U17, de La Montoye/Querrieu Ent. U18 Salouel Saleux U18 et Cagny/Sains St Fuscien ou Ailly sur Somme sont exemptes de ce tour de cadrage

Le Président
P. FOURE



le secrétaire de séance
N. CAUVIN

